16/03/20

Syndicat National Alliance des Personnels Administratifs, Techniques et Scientifiques de l'Intérieur
ALLIANCE SNAPATSI
CFE - CGC

TOUS CORPS

COVID-19

LE SNAPATSI DEMANDE LE TELETRAVAIL

Ce lundi 16 mars, lors d'une réunion avec les syndicats représentatifs de la Fonction Publique, le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes Publics a indiqué qu'à compter de ce jour, le télétravail est la règle impérative pour tous les postes qui le permettent.

Dans un courrier adressé au Ministre de l'Intérieur, le SNAPATSI demande donc une application immédiate de mise en œuvre pour les agents du Ministère lorsque cela est possible.

Syndicat National Alliance des Personnels Administratifs, Techniques et Scientifiques de l'Intérieur
ALLIANCE SNAPATSI
CFE - CGC

BN/NM/2020/n° 591

Paris, le 16 mars 2020

Monsieur le Ministre,

Lors d'une réunion qui s'est déroulée ce matin avec les syndicats représentatifs de la Fonction Publique, le Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics a indiqué qu'à compter de ce jour, le télétravail est la règle impérative pour tous les postes qui le permettent.

Aussi, dans la continuité de cette annonce, je demande qu'une application immédiate soit mise en œuvre pour les agents du Ministère de l'Intérieur.

Dans l'attente de votre réponse, soyez assuré Monsieur le Ministre de notre profond respect.

La Secrétaire Générale

Nathalie MAKARSKI

Monsieur le Ministre de l'Intérieur
Copie : SG - DGPN - DGGN - DGSI - PP - DRCPN - DRH

Alliance-SNAPATSI – 52, rue de Dunkerque – 75009 PARIS –Tél : 01.55.34.33.20.
Email : snapatsi@snapatsi.fr

POUR LE SNAPATSI, VOTRE SANTÉ EST NOTRE PRIORITÉ !

BUREAU NATIONAL
52 rue de Dunkerque
75009 PARIS
Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14
snapatsi@snapatsi.fr

LE SNAPATSI VOUS DEFEND !